



**COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ENVIRONNEMENT
ET LE DÉVELOPPEMENT DURABLE**

PROCÈS-VERBAL – AVEC PUBLIC

63^e SÉANCE TENUE LE 9 AOÛT 2007

DATE : Le 9 août 2007
HEURE : 19 h
LIEU : Centre de services, secteur de Buckingham, 515, rue Charles

PRÉSENCES :

Membres

M. Patrice Martin, président, conseiller de Wright-Parc-de-la-Montagne (n° 5)
M. Frank Thérien, conseiller, district d'Aylmer (n° 1)
M^{me} Nicole DesRoches, citoyenne
M^{me} Cindy Lecavalier, citoyenne
M^{me} Catherine Podeszfiniski, citoyenne

Ressources-internes

M. Éric Boutet, directeur adjoint, module urbanisme et développement durable
M. Roland Morin, directeur – module travaux publics et environnement
M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice, politique environnementale
M. Pascal Thivierge, coordonnateur en participation publique, planification stratégique

Secrétaire

M^{me} Renée Roberge, coordonnatrice, politique environnementale (en remplacement de Ghislain Deschênes)

ABSENCES :

Membres

M. Alain Riel, conseiller district de Deschênes (n° 3)
M^{me} Valérie-Anne Bachand, citoyenne
M^{me} Louise J. Cervený, citoyenne
M. Éric Chauréte, citoyen
M^{me} Marie Grégoire, citoyenne
M. Louis-Marie Poissant, citoyen

1. Constatation des présences et ouverture de la réunion

Le président constate les présences (sans l'atteinte du quorum) et ouvre l'assemblée vers 19 h 15.

DISTRIBUTION : Aux membres de la CCEDD, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et au Greffier

PRÉSIDENT

SECRETÁIRE

2. Approbation de l'ordre du jour

Étant donné la non-atteinte du quorum, l'ordre du jour n'est pas adopté mais les membres acceptent de discuter les points suivants :

- 1) Constatation des présences et ouverture de la réunion
- 2) Approbation de l'ordre du jour
- 3) Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2007
- 4) Signature du procès-verbal de la séance du 7 juin 2007
- 5) Suivi du procès-verbal de la séance du 7 juin 2007
- 6) Date de la prochaine assemblée – 11 octobre 2007
- 7) Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)
- 8) Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens
- 9) Levée de l'assemblée

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2007

Étant donné la non-atteinte du quorum, l'approbation du procès-verbal de la séance du 7 juin 2007 est reportée à la prochaine séance.

4. Signature du procès-verbal de la séance du 7 juin 2007

Ce point n'est pas applicable, étant donné que le procès-verbal du 7 juin 2007 n'a pas été adopté.

5. Suivi du procès-verbal de la séance du 7 juin 2007

Aucun commentaire.

6. Date de la prochaine assemblée

On rappelle que la prochaine séance publique de la CCEDD se tiendra le 11 octobre 2007 au Centre de service – secteur Aylmer.

7. Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI)

Mesdames Claire Lalande, présidente, et Nicole Robitaille-Carrière, vice-présidente, représentent le COBALI lors de la séance. Le COBALI est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de protéger, améliorer et mettre en valeur la ressource eau du bassin versant de la rivière du Lièvre, ainsi que les ressources et les habitats qui y sont associés, dans un cadre de développement durable, en concertation avec les acteurs de l'eau, par l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi d'un plan directeur de l'eau.

Madame Lalande présente aux membres de la commission une présentation PowerPoint où elle élabore sur les points suivants :

- la politique nationale de l'eau (son historique, ses enjeux et ses orientations);
- la gestion intégrée de l'eau par bassin versant (définition, cycle, financement);
- le comité (détails sur le bassin versant, fondation, composition, évolution du plan directeur, les enjeux retenus et les projets réalisés et en cours).

Mme Lalande nous informe que le plan directeur a été déposé au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs le 20 juin dernier et

qu'ils sont en attente d'une approbation. Entre-temps, le comité poursuit ses activités de sensibilisation, les colloques et la stabilisation des berges.

Mesdames Lalande et Robitaille-Carrière concluent en remerciant la Ville de Gatineau pour sa contribution financière, si importante pour COBALI.

8. Période de questions et commentaires des citoyennes et citoyens

Aucune question.

9. Levée de la séance

La séance est levée vers 20 h 15.